FICHE TECHNIQUE

Désodor 2D Bonbon

Détergent désodorisant

1. PROPRIETES

Détergent à parfum rémanent pour le nettoyage et la désodorisation rémanente des sols et des surfaces.

2. APPLICATION

Recommandé dans le domaine des collectivités et des entreprises de nettoyage : Ecoles, immeubles, maison de retraite, clinique, Hôtel, restaurant, wc, salles de bains, halls, locaux sanitaires, poubelles ou toutes surfaces lavables.

3. UTILISATION

Agiter avant emploi.
En lavage, 30 à 50 ml de produit maximum pour un seau de 8 à 10 litres d'eau selon l 'état de la surface à traiter et de la rémanance voulue.

4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Apparence	:	liquide rouge
Odeur	:	Bonbon
Solubilité	:	totale dans l'eau
Tenue au froid	:	Se trouble au froid et reprend ses propriétés

5. COMPOSITION SELON RECOMMANDATION CEE

Tensioactifs non ioniques et anioniques C < 5%,
Autres composants: parfums, colorants.

6. CONDITIONNEMENT

Bidon de 5 lt

7. FOURNISSEUR

HYPROS – RUE DE BOURGOGNE 15 – 1203 GENEVE
Téléphone : 022 338 35 00
Téléfax : 022 338 35 01
Email : hypros@hypros.com
Site : www.hypros.com

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Détergent 2D Bonbon 5L U2

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Dénomination commerciale	:	Détergent 2D Bonbon 5L U2
Type de produit et emploi	:	Détergent odorisant
Fournisseur	:	HYPROS – Rue de Bourgogne 15 1203 Genève Téléphone : 022-338.35.00 Fax : 022-338.35.01
Téléphone en cas d'urgence	:	01 / 251 51 51 (centre toxique) 00331 45 42 59 59 (centre antipoisons)

2. COMPOSANT / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom de la substance	Valeur (s)	n° CAS/n°EINECS/Index CE	Symbole (s)	Phrase (s) R
Alcool gras éthoxylé	1<C<=5		Xn - Xi	41-22
Acétate de pentyle (1)– Acétate de isopentyle (2)–Acétate de 1 –méthylbutyle (3) Acétate de 2 – méthylbutyle (4) Acétate de 2 (ou 3) – méthylbutyle (5)	0<C<=1	N° Id : 607-130-00-2 N° Cas : 123-92-2 N° CE : 204-662-3		10-66
Ethylène – Glycol	0<C<=1	N° Id : 603-027-00-1 N° CAS : 107-21-1 N° CE : 203-473-3	Xn	22
2- Butoxyéthanol –Ether monobutylique d'éthylèneglycol- butylglycol	0<C<=1	N° Id : 603-014-00-0 N° CAS : 111-76-2 N° CE : 203-905-0	Xn Xi	20-21-22 36-38

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers : Irritant pour les yeux et la peau.

Risques spécifiques : Aucun.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils Généraux	:	En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
Inhalation	:	Eloigner du lieu d'exposition, si possible à l'air libre et coucher la victime.
En cas de contact avec la peau	:	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Consulter un médecin si une irritation se développe. Rincer immédiatement et laver abondamment la peau avec de l'eau.
En cas de contact avec les yeux	:	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes minimum ; en gardant les yeux ouverts et les verres de contact et consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	:	Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	:	Le produit lui même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité, tous les agents d'extinction sont autorisés : Mousse, sable, dioxyde de carbone (CO2), eau, poudre.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	:	Aucun.
Risques spéciaux	:	Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	:	Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Précautions pour l'environnement	:	Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.
Mesures après fuite / épandage	:	Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
Méthodes de nettoyage	:	Diluer tout produit répandu en petite quantité et laver à grandes eaux. Grandes quantités :Ecoper ou aspirer le liquide le plus rapidement possible dans un récipient adéquat. Rincer abondamment à l'eau les surfaces contaminées.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation- Précaution	:	Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire et point d'eau à proximité.
Mesure d'ordre technique	:	Ne pas utiliser l'air comprimé pour remplir, mettre en fût ou en œuvre.
Conseils d'utilisation	:	Ouvrir les emballages prudemment pour éviter tout éclaboussement. Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié.
Stockage – Précaution	:	Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine. Conserver hors de la portée des enfants.
Conditions de stockage	:	Conserver à une température supérieure à 5°C.
Matière incompatible à éloigner	:	Non applicable.
Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur	:	Les emballages plastiques sont recommandés.
Matériaux d'emballage non adaptés		Eviter les emballages métalliques non protégés.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure d'ordre technique Valeurs limites d'exposition	:	
Limite d'exposition	:	Acétate de pentyle (1)– Acétate de isopentyle (2)– Acétate de 1 –méthylbutyle (3) Acétate de 2 – méthylbutyle (4) Acétate de 2 (ou 3) méthylbutyle (5) : VME ppm = 50 –VME ppm = 50 – VME mg – 270 – VLE ppm = 100 – VLE mg = 540 Ethylène-glycol : VME ppm = 20 –VME mg = 52 – VLE ppm = 40 –VLE mg = 104 2- Butoxyéthanol –Ether monobutylique d'éthylèneglycol- butylglycol : VME ppm = 20 – VME mg = 98 – VLE ppm = 50 – VLE mg = 246 Donnée non disponible.
Contrôles de l'exposition		
Protection respiratoire	:	Non applicable.
Protection des mains	:	Gants en PVC ou autre matière plastique ou en caoutchouc naturel.
Protection de la peau	:	Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
Protection des yeux	:	Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
Mesure d'hygiène	:	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme, aspect et couleur	:	Liquide visqueux rouge
Densité relative (eau=1)	:	>1
Point d 'éclair (°C)	:	Ne s'enflamme pas.
Solubilité dans l'eau	:	Complètement miscible.
Liposolubilité	:	Partiellement miscible .
Solubilité aux solvants	:	Partiellement miscible .

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité	:	Le produit est stable.
Conditions à éviter	:	Aucune sous utilisation normale.
Produit de décomposition Dangereux	:	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone, oxydes d'azote (Nox).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Inhalation	:	Non applicable.
Contact avec la peau	:	Irritation modérée de la peau.
Contact avec les yeux	:	Irritation modérée des yeux.
Ingestion	:	Irritation.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Persistance et dégradabilité	:	Les agents tensioactifs utilisés dans cette préparation sont biodégradables à plus de 95% suivant le test OECD Test Guideline 301B (OECD-Paris-1981).

13. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques	:	Il n'existe pas d'information pour le produit lui-même. Tout écoulement du produit dans les égouts ou cours d'eau doit être évité.

14. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Résidus de produit / produit non utilisé	:Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.
Emballages souillés	:Les emballages souillés peuvent après rinçage être donnés comme déchet normal. Consulter à ce propos votre instance locale.

15. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

16. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage	:	Selon les directives européennes sur la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses. En utilisant la méthode de calcul. (67/548/CE et 88/379/CE)
Autres informations	:	Contient tensio-actifs non ionique C<5%.

17. AUTRES INFORMATIONS

Utilisation recommandée	:	Uniquement pour utilisation industrielle.
Type d'utilisation	:	Prendre connaissance du mode d'emploi sur l'étiquette.

Cette fiche de données de sécurité répond aux directives et adaptations de la CE N°91/155/CE (2001/58/CE) – ISO 11014-1
Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessous. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

Mise à jour le 15 Octobre 2004